



CANAL+ FRANCHIT UN NOUVEAU CAP DANS SA LUTTE CONTRE LE PIRATAGE AUDIOVISUEL

Le 27 mars 2026, la Cour d'appel de Paris s'est prononcée en faveur de CANAL+ pour le blocage de services de streaming et IPTV illicites par les fournisseurs de services de DNS alternatifs Google, Cloudflare et Cisco. Cette première en France marque un tournant décisif dans la protection des contenus du groupe mondial de média et de divertissement, et confirme le rôle pionnier de CANAL+ dans la lutte contre le piratage audiovisuel.

La Cour d'appel valide le principe des mesures de blocage de services de streaming et IPTV illicites via des DNS alternatifs en considérant cette mesure techniquement possible et proportionnée, ce dont le groupe - aujourd'hui présent dans plus de 70 pays - se félicite.

Après l'obtention en première instance de décisions de blocage de sites illégaux de streaming par les fournisseurs d'accès à Internet en 2022, puis par les fournisseurs de services de DNS alternatifs en 2024, de CDN, proxy et VPN en 2025, ces arrêts de la Cour d'appel de Paris s'inscrivent pleinement dans la stratégie du groupe visant à contraindre les intermédiaires techniques, de toute nature, à prendre leurs responsabilités dans la lutte contre le piratage audiovisuel.

Plus qu'une victoire pour CANAL+, ces arrêts relèvent d'une approche globale qui sera renforcée par le déploiement progressif de mesures complémentaires, notamment le blocage IP.

A PROPOS DE CANAL+

Fondée il y a 40 ans en tant que chaîne de télévision française payante, CANAL+ est aujourd'hui un groupe de média et de divertissement mondial. Le 22 septembre 2025, CANAL+ a confirmé avoir pris le contrôle effectif du groupe MultiChoice et engagé son processus d'intégration. **MultiChoice** est la première plateforme de divertissement en Afrique, proposant une large gamme de produits et services, dont DSTv, GOtv, M-Net, SuperSport, Irdeto et KingMakers. Le nouveau groupe combiné compte 40 millions d'abonnés à travers le monde, opère dans plus de 70 pays et emploie environ 15 000 collaborateurs.

Le groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur audiovisuelle, notamment la production, la diffusion, la distribution et l'agrégation. Il abrite **STUDIOCANAL**, studio de cinéma et de télévision de premier plan qui dispose de capacités de production et de distribution d'envergure mondiale ; **Dailymotion**, plateforme vidéo internationale qui s'appuie sur une technologie propriétaire de pointe pour la diffusion, la promotion et la monétisation des vidéos ; **CANAL+ Distribution**, société de production et de distribution spécialisée dans la création et la distribution de contenus et de chaînes diversifiés ; ainsi que des services de télécommunication, à travers **GVA** en Afrique et **CANAL+ Telecom** dans les départements et territoires français d'outre-mer.

Le groupe CANAL+ détient également d'importantes participations, notamment dans **Viaplay** (leader de la télévision payante en Scandinavie), **Viu** (plateforme OTT de premier plan en Asie du Sud) et **UGC**, groupe cinématographique français de premier plan.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Karima Mhoumadi / karima.mhoumadi@canal-plus.com